

FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Formation

Intitulé de la formation : « S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RBPP) DE LA H.A.S., POUR PRÉPARER DES PROPOSITIONS ADAPTÉES À SON ÉTABLISSEMENT »

Créée par la loi de financement de la sécurité sociale de 2007, l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux (ANESM) a produit des guides de Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles à destination des établissements. Depuis 2018, la Haute Autorité de Santé (HAS) a repris les missions de l'ANESM. L'exigence de la HAS est de voir les établissements s'approprier ses recommandations et les mettre en œuvre de façon adaptée au regard du public accueilli, à différents niveaux d'intervention (conduite de projet, pratiques professionnelles).

Objectifs pédagogiques

- ✓ Connaître le rôle de l'HAS, notamment dans le champ de la qualité.
- ✓ Identifier les différentes Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) publiées et les situer dans la démarche qualité et la conduite de projet des établissements du secteur.
- ✓ S'approprier les RBPP en lien avec son établissement et le public accueilli.
- ✓ Transposer des propositions pertinentes, en lien avec les pratiques professionnelles et le public accueilli.

Public visé : Tout salarié des établissements sociaux et médico-sociaux. Demandeurs d'emploi.

Pré requis : aucun

Nombre d'heures de formation : 21 h

Date de début de la formation : tout au long de l'année, le premier mardi de chaque mois.

Date de fin de la formation : sortie permanente, mais idéalement dans les 2 mois après le démarrage de l'action.

Modalités d'organisation

- ✓ Formation Ouverte A Distance, avec une plateforme LMS et outils multimédias.
- ✓ Apports théoriques, échanges interactifs, exercices, études de cas.
- ✓ Entrée et sortie permanente.

- ✓ Un(e) consultant(e) – formateur(trice) accompagne chaque stagiaire.

Nature des travaux demandés au stagiaire

- ✓ Tests QCM
- ✓ Partages d'expérience
- ✓ Illustrations concrètes
- ✓ Études de cas
- ✓ Travaux à rendre, en lien avec la pratique professionnelle-correction personnalisée par le consultant formateur

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance

- ✓ Quiz de positionnement au début de la formation ;
- ✓ Quiz de connaissance tout au long de la formation ;
- ✓ Études de cas issues des pratiques professionnelles ;
- ✓ Travaux à rendre – correction personnalisée ;
- ✓ Passeport compétences détaillé avec une attestation de compétences en fin de formation.
- ✓ Questionnaire individuel de satisfaction à l'issue de la formation (à chaud).
- ✓ Questionnaire individuel de satisfaction à froid, 3 mois après la fin de formation.
- ✓ **le +** : suivi post-formation par le consultant formateur pendant 2 mois après la fin de la formation (téléphonique, mails, visioconférence).

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance (pédagogique et technique) mis à disposition du stagiaire

Compétences et qualifications des personnes qui l'assistent pendant sa formation

- Consultant-Formateur dans le domaine du social et du médico-social (professionnel du secteur).
- Consultante-Formatrice secteur social/médico-social, conceptrice pédagogique en e.learning.

Modalités techniques de cette assistance (messagerie, intranet, forum de discussion...)

- ✓ Messagerie sur plateforme LMS
- ✓ Visio conférence collective
- ✓ Visio conférence individuelle en fonction de la demande du stagiaire

Périodes et lieux lui permettant d'échanger avec les personnes en charge de son accompagnement ou les moyens à sa disposition pour les contacter

- ✓ Tout au long de la formation et dans les 2 mois à l'issue de la formation
- ✓ Par messagerie
- ✓ Par visio-conférence (sur RDV)

Délais dans lesquels ces personnes doivent intervenir (lorsque l'aide n'est pas immédiate)

48 H maxi jours ouvrés

Programme détaillé de la formation

	Nb d'heures	Thèmes/Contenus	Nom & qualité du formateur
MODULE 1	7	- Présentation de l'ANESM et de l'HAS, le cadre législatif et réglementaire. - Les recommandations transversales à tous les établissements sociaux et médico-sociaux. - Les RBPP spécifiques pour chacun des secteurs : protection de l'enfance, handicap, personnes âgées, inclusion sociale. Enjeux et finalités de ces recommandations.	Yann DROMERT Consultant Formateur
MODULE 2	14	- Méthodologie d'appropriation des recommandations pour améliorer ses pratiques professionnelles, pour transposer ces recommandations en critères d'évaluation dans le cadre de référentiels internes, des évaluations interne et externe. 1 ou 2 thèmes au choix du stagiaire, en fonction du public visé dans son établissement, pour une appropriation et transposition dans ses pratiques professionnelles : - RBPP adaptées à l'accueil des personnes âgées. - RBPP adaptées à l'accueil des personnes en situation de handicap. - RBPP adaptées à l'accueil du public relevant de la protection de l'enfance. - RBPP adaptées à l'accueil des personnes relevant de l'inclusion sociale.	& Stéphanie DEROUBAIX Conceptrice pédagogique e.learning

Coût de la formation

840 € (exonération de TVA).

Possibilité de faire la formation pour un collectif de salariés en intra avec des ateliers en salons virtuels

Nous contacter.

Programme de formation FOAD – RÉUNION PORTAGE/IFEC RÉUNION
Siret 788 465 912 00020
www.reunionportage.com / www.ifec-reunion.com TEL : 06 92 71 74 23

DA : 9897-04020-97
foad.rp@gmail.com

OPTION PACK SOCIAL/MÉDICO-SOCIAL/SAAD : coût

1 470 € (exonération de TVA), pour plusieurs formations au choix dans notre catalogue, pour un total de 49 heures.